

Initiatives ministérielles

En cette période très difficile où l'économie se relève péniblement d'une très grave récession, je pense que la réalisation toute prochaine de ce projet de pont dont la construction s'étendra sur cinq ans aura des avantages incalculables pour la revitalisation de l'économie de la région de l'Atlantique et, partant, du Canada tout entier.

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, c'est la troisième ou quatrième fois que j'ai la possibilité de parler de ce projet de loi, et je ne veux pas contrarier mes collègues des Maritimes, en particulier ceux de l'Île-du-Prince-Édouard.

• (1600)

Je conviens avec ma collègue de Saanich—Les Îles-du-Golfe que le débat est effectivement devenu assez caustique. D'une manière générale, des gens très sensés ont dit des choses qui sont, à mon avis, fort déraisonnables. À la suite de mon discours initial et de la présentation de certains des amendements, je n'ai pas tellement apprécié les observations concernant les beaux discours des néo-démocrates. Les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard et du reste du Canada atlantique ne sont pas très satisfaits des critiques qui ont été faites. Nous ne voulons nullement critiquer les habitants du Canada atlantique ou de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous affirmons toujours que 30 p. 100 des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard sont encore opposés probablement à ce lien routier.

Si nous étions à la place des députés de l'Île-du-Prince-Édouard, nous dirions la même chose. Cela fournit une excellente occasion de créer des emplois. Ce serait un véritable test. Pour faire une comparaison, c'est comme si quelqu'un annonçait qu'on allait construire un skydome du genre de celui de Toronto à Sault Ste. Marie et qu'on me demandait si j'étais en faveur de cette initiative. Si quelqu'un le construit pour moi, je sauterais de joie probablement en déclarant que je suis absolument d'accord. C'est une autre affaire de décider s'il vaut mieux dépenser l'argent des promoteurs privés ou celui des contribuables. La députée de Halifax a en quelque sorte laissé entendre que, là où il y a du chômage, il faut construire des ponts.

Les gens parlent du programme municipal d'infrastructures. Nous parlons d'égouts et de ponts qui s'effondrent d'un bout à l'autre du pays. Nous déversons des eaux-vannes non traitées dans les cours d'eau de notre pays. Je ne pense pas qu'il soit vraiment acceptable d'assimiler cela au programme national d'infrastructures.

On nous dit constamment que nous n'avons pas de député élu dans le Canada atlantique, à l'Île-du-Prince-Édouard, et que nous n'avons aucun espoir d'en avoir jamais. Eh bien, nous espérons en avoir un. Mais de là à

dire que nous n'avons pas le droit de commenter ou de contester le projet, c'est autre chose.

Il n'est pas nécessaire d'être autochtone, pour comprendre les questions autochtones, ou juif, pour comprendre l'antisémitisme, ou encore noir, pour comprendre la discrimination. À mon humble avis, il n'est pas nécessaire non plus de vivre dans le Canada atlantique pour comprendre quelques-uns des inconvénients que présente un raccordement permanent. Permettez-moi de m'expliquer. J'admets que mon point de vue n'est peut-être pas essentiel, mais je tiens à dire que nous avons proposé des amendements au projet de loi que nous estimions importants, dont certains que je croyais très raisonnables et que le gouvernement trouverait peut-être acceptables. Ils ne l'étaient pas.

Comme le député d'Annapolis Valley—Hants me l'a suggéré lorsque je cherchais les termes exacts, ce projet de loi qu'on a présenté ne fait rien de plus que permettre au promoteur privé de soumettre le contrat dans tous ses détails. Il n'est rien de plus qu'un projet de loi habitant et non limitatif. Il n'y a donc rien de mal à faire connaître quelques-unes de ces préoccupations à la population canadienne. Il s'agit là d'un mégaprojet, et je ne sais pas encore si je suis favorable ou non aux mégaprojets. Il n'est pas justifié de nier qu'il s'agit là d'un mégaprojet.

Je voudrais parler un instant de la longueur des ponts et des dangers qu'ils présentent. On me dit que ce pont aura neuf milles de longueur. J'habite assez près d'un pont. Il s'agit d'un pont international qui relie Sault Ste. Marie, en Ontario, à Sault Ste. Marie, au Michigan. Sa travée est très courte. Non loin de là, à 50 milles, il y a le pont Mackinaw, un des plus beaux au monde. Il a cinq milles de longueur. Or, rien ne garantit qu'on peut le traverser par mauvais temps. Parfois, les vents sont si violents qu'il faut le fermer. Il serait faux de dire qu'on peut le traverser chaque fois dans les deux sens. Or, le raccordement proposé est plus long, et j'ai l'impression que le mouvement des glaces est beaucoup plus puissant.

Il n'y a certes rien de mal à faire ressortir quelques-unes de ces préoccupations. Je demanderais aux députés de nous accorder au moins cela.

• (1605)

Si on remettait des fonds aux habitants de l'Île-du-Prince-Édouard pour qu'ils créent des projets communautaires ou des emplois, je me demande si ce raccordement serait leur premier choix, ou leur deuxième, ou peut-être même leur dixième. Je n'en suis pas convaincu.

Je reviens toujours au tout début de cette affaire. Qui a proposé ce pont? C'est un promoteur qui a dit: «Que diriez-vous si nous vous construisions un pont?» Je sais qu'il y a toute une chronologie d'événements à ce sujet. Je ne la connais pas très bien, mais je sais que c'est le promoteur, et non pas les habitants de l'île, qui a manifesté de l'intérêt pour la dernière solution. Je n'utilise